

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 95 (1967-1968)
Heft: 11-12

Artikel: Billet de Ronceval : on lui disait "Crénom" !
Autor: Saint-Urbain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BILLET DE RONCEVAL

On lui disait « Crénom » !

Un papier, encadré de noir, dans le cadre des Avis.

On savait bien que c'était Jules, mais chacun, tout bas, pensait : « Tout de même, « Crénom » est mort ! »

On lui disait « Crénom », sans malice comme sans reproche. C'était venu à force de l'entendre dire cet affreux vilain gros mot — opinion de Mme Justine — en conclusion aux ennuis de sa pauvre et humble vie.

« Crénom ! » qu'il disait... et c'était dit, jugé ! Pas très poli, d'accord, cavalier même, un peu beaucoup, mais quand on entend certaines pernettes bien mises, bien faites, agréables à regarder et qui lancent des mots tellement plus gros que leur bec rose, alors on pense presque tendrement à ce que disait Jules, dit « Crénom ».

Il en a vu de toutes les couleurs, en ça et en là : quand il y avait une tuile qui tombait, elle était pour lui. Il a tout de même gardé son rang, même quand il était devers le bas : il repartait, faisait le dos rond, et hardi, courage ! On aurait bien voulu lui dire ainsi-ainsi qu'on l'aimait bien, qu'on prenait part, mais, empêtrés du cœur qu'on est, on n'a rien dit.

Renvoyé au recrutement, rapport à un cœur insuffisant, il lui est tombé contre une pernette qui l'a presque marié de force, prétendant qu'elle l'adorait et qu'elle se ferait périr s'il la repoussait. Bon gré de force, il a dit oui... et puis il a eu une jolie gamine, qui n'a pas vécu dix jours, prématurée que déclarait la mère.

Le mois d'après, elle a fait ses bagages, elle a filé le diable sait où, et l'a laissé seul. « Crénom ! » qu'il a dit. L'an d'après, on lui a fait savoir que sa légitime avait défunté dans une bagarre dans les bas quartiers de la grand-ville. « Crénom ! » qu'il a redit.

Les années ont passé. Jules, toujours seul, courbant l'échine, se tirait loin de tout et de tous, jamais piorne. On aurait dû lui dire... oui, ma foi ! lui dire que les gens pensaient bien à lui, que... bref ! le voilà parti, il s'est éteint, tout seul. Pauvre « Crénom » !

Bien sûr, on le mènera à la Croix-du-Moulin. Le pasteur dira ce qu'il faut, exhortant ceux qui restent à se préparer, bien entendu.

On ira à la Charrue boire la moindre, après ces émotions, et là, en bande, on redira que le pauvre Jules, qui tenait si peu de place, malgré cet affreux vilain gros mot, ce pauvre « Crénom », on ne veut pas l'oublier, maintenant qu'il nous a quittés.

Saint-Urbain.

Pour un nouveau recueil de chansons en patois vaudois

Notre chansonnier a besoin d'être rajeuni et enrichi !

La « commission » désignée à cet effet serait heureuse de recevoir les propositions des patoisants du canton, ainsi que des textes de chansons inédites. Les adresser à M. Jules Reymond, 1026 Denges.

Merci !